

Dudelange, le 20 novembre 2023

2 445.41.95, 15

À l'attention de Monsieur le Bourgmestre et du conseil échevinal de la commune de Dudelange

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les échevins.

Au nom de déi gréng Dudelange, nous vous prions de bien vouloir prendre position quant aux questions suivantes lors du prochain conseil communal.

Depuis le 30 octobre, les barrières restent ouvertes dans le parking « Am Duerf » de Dudelange. La faute à une cyberattaque visant un sous-traitant, et une aubaine pour les automobilistes. Face au récent piratage du système de parking, la commune se trouve confrontée à une question cruciale concernant la prise en charge des frais découlant de cette cyberattaque.

En l'occurrence, nous aimerions savoir :

- Quelle est la responsabilité financière de la commune suite au piratage du système de parking et à combien s'évalue précisément à l'heure actuelle le préjudice ?
- Comment prévoit-elle de couvrir les frais engendrés par cette cyberattague ?
- En temps normal, est-ce que la commune intervient pour compenser la disparité des frais en cas de non-couverture des coûts d'exploitation?
- Quels sont les coûts engagés jusqu'à octobre 2023 (inclus), et comment ontils évolué depuis la mise en service?
- La cyberattaque a-t-elle légalement autorisée l'exfiltration de données personnelles telles que les plaques d'immatriculation, les informations personnelles des membres, les numéros de carte, les enregistrements de vidéosurveillance, ou d'autres données similaires?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins, l'expression de notre parfaite considération.

Semiray Ahmedova Yves Steffen